

f) *cause de l'accident*: sans objet;

g) *durée d'absence du travail*;

h) *caractéristiques des travailleurs*: sans objet;

i) *caractéristiques des accidents*: sans objet;

j) *caractéristiques des employeurs ou des lieux de travail*: sans objet.

**Classifications croisées**: accident mortel ou non mortel et activité économique.

#### Période de référence

Une année.

Une lésion figure dans les statistiques de la période (année) au cours de laquelle l'accident s'est produit.

Le temps de travail perdu figure dans les statistiques de chacune des périodes (années) au cours de laquelle il y a eu perte de temps de travail.

#### Estimations

Nombre total de jours de travail perdus.

Taux:

- taux de lésions pour 1,000 travailleurs, mortelles et non mortelles
- taux d'absences du travail dues à une incapacité de travail temporaire pour 1,000 travailleurs

Nombre moyen de jours de travail perdus par personne lésée.

#### Historique des statistiques

Non disponible.

#### Documentation

**Séries disponibles**: non disponible.

**Références bibliographiques**: Les données sont publiées dans: National Statistics Committee: *Zhenshchiny Kyrgyzskoj Respubliki*;

idem: *Uroven zhizni naseleniy Kyrgyzskoj Respubliki*;

idem: *Natsionalnyj otchet po chelovecheskomu razvitiyu*;

idem: *Statisticheskij ezhegodnik Kyrgyzskoj Respubliki*.

Seules les données essentielles sont publiées; des informations plus détaillées peuvent être obtenues sur demande. Des données peuvent être fournies sous forme de disquette.

**Données publiées par le BIT**: Les données suivantes sont communiquées au BIT en vue de leur publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*, concernant les lésions professionnelles déclarées (y compris les accidents de trajet) classées selon l'activité économique: nombre de personnes blessées mortellement, nombre de personnes blessées ayant perdu du temps de travail, total de ces deux groupes; nombre de journées de travail perdues par les personnes blessées; taux de lésions mortelles. Le nombre de personnes à risque (nombre total de salariés) est également fourni et enregistré dans la base de données LABORSTA.

**Critères de protection**: Il n'y a pas de restrictions à la publication ou à la divulgation des données.

#### Normes internationales

Non disponible.

#### Méthode de collecte des données

**Type d'enquête**: Recensement des entreprises et des employeurs.

**Données collectées**: Non disponible.

**Univers de l'enquête**: Le registre des entreprises et organisations de toutes tailles. Jusqu'en 1996, l'enquête était menée une fois par année; depuis 1997, elle est menée deux fois par an.

**Echantillonnage**: L'enquête est fondée sur un recensement exhaustif.

**Opérations sur le terrain**: Les données sont fournies par les employeurs. Elles sont réunies par l'intermédiaire de formulaires et de questionnaires statistiques qui sont envoyés aux organismes chargés de l'enquête. Elles sont réunies et traitées de mars à avril et de juillet à septembre.

**Traitement des données**: Les informations sont traitées par ordinateur.

**Estimations**: Aucune.

**Fiabilité des estimations**: non disponible.

**Changements prévus**: non disponible.

## LETTONIE

### Organisme responsable des statistiques

Central Statistical Bureau of Latvia (CSB) (*Bureau central de statistique de la Lettonie*).

#### Périodicité

Annuelle.

#### Source

Questionnaires d'enquête sur les lésions professionnelles remplis par les employeurs et soumis au CSB.

#### Objectifs et utilisateurs

Fournir les informations nécessaires pour éliminer les causes d'accidents du travail et améliorer les conditions de travail.

**Principaux utilisateurs**: Institutions du gouvernement et compagnies d'assurance.

#### Portée

**Travailleurs**: Toute personne adulte occupée, à plein temps et à temps partiel.

Les entreprises d'environ 694,000 employés fournissent des informations chaque année.

**Activités économiques**: Ensemble des activités économiques et secteurs.

**Régions géographiques**: Ensemble du pays.

Les personnes travaillant hors du pays et les personnes résidant normalement hors du pays ne sont pas prises en considération.

**Etablissements**: Toutes les institutions du gouvernement, centrales et locales, et autres établissements de 20 employés ou plus, ou avec un niveau de dépenses évalué à plus de 200,000 lats pour l'année antérieure.

#### Types d'accidents du travail couverts

Les statistiques couvrent les lésions notifiées dues à tous les types d'accidents du travail. Les maladies professionnelles sont

Les maladies professionnelles sont également couvertes, mais les données sont compilées et publiées séparément.

Les accidents de trajet ne sont pas inclus.

#### Concepts et définitions

**Accident du travail**: Atteinte à la santé d'une personne, ou décès si causée par un événement extraordinaire, au cours d'une journée de travail qui se produit dans l'exercice des tâches professionnelles, ou lors d'une tentative de sauvetage d'une autre personne ou propriété et pour protéger les autres d'un danger imminent.

**Lésion professionnelle**: Maladie typique chez certains groupes d'employés, causée par des facteurs physiques, chimiques, hygiéniques, biologiques et psychologiques sur le lieu de travail.

**Période d'absence du travail minimum**: une journée.

**Période maximale pour qu'un décès soit considéré comme une lésion professionnelle mortelle**: sans objet.

#### Types de données compilées

a) *caractéristiques personnelles des personnes blessées*: non disponible;

b) *temps de travail perdu*: journées de travail non effectuées;

c) *caractéristiques des accidents*: non disponible;

d) *caractéristiques des lésions*: non disponible;

e) *caractéristiques des employeurs ou des lieux de travail*: nombre de travailleurs, situation géographique, activité économique, nombre total d'accidents du travail.

#### Mesure du temps de travail perdu

Le temps de travail perdu est mesuré en journées de travail.

Les absences temporaires (par exemple moins d'une journée) pour traitement médical ne sont pas incluses.

#### Classifications

a) *accidents mortels ou non mortels*;

b) *degré d'invalidité*: ne s'applique pas;

c) *activité économique*;

d) *profession*: néant;

e) *type de lésion*: ne s'applique pas;

- f) *cause de l'accident*: ne s'applique pas;  
 g) *durée d'absence du travail*;  
 h) *caractéristiques des travailleurs*: ne s'applique pas;  
 i) *caractéristiques des accidents*: sans objet;  
 j) *caractéristiques des employeurs ou des lieux de travail*: sans objet.

*Classifications croisées*: sans objet.

#### Période de référence

Une année.

#### Estimations

Totaux.

Distribution de pourcentage.

Taux de lésions mortelles et non mortelles.

#### Historique des statistiques

Les statistiques ont été compilées pour la première fois vers le début des années 80.

En 1993, les méthodes de sondage ont commencé à être appliquées.

#### Documentation

*Séries disponibles*: Les tableaux récapitulatifs suivants sont publiés:

Séries annuelles sur:

- nombre total de personnes blessées ayant perdu du temps de travail et personnes blessées mortellement
- nombre de personnes blessées mortellement
- nombre de journées de travail perdues

*Références bibliographiques*: Les données sont publiées dans: Latvijas Republikas Central statistikas parvalde (Bureau central de statistique de la Lettonie): *Latvijas Statistikas Gadagramata* (Annuaire statistique de la Lettonie).

Toutes les données sont publiées et peuvent être obtenues sous forme de disquette.

*Données publiées par le BIT*: Les données suivantes sont communiquées régulièrement au BIT en vue de leur publication dans l'*Annuaire des statistiques du travail*, concernant les lésions professionnelles déclarées classées selon l'activité économique: nombre de personnes blessées mortellement, nombre de personnes blessées ayant perdu du temps de travail, total de ces deux groupes; nombre de journées de travail perdues par les personnes blessées ayant perdu du temps de travail.

*Critères de protection*: Il n'y a pas de restrictions à la publication ou à la divulgation des données.

#### Normes internationales

Les normes statistiques internationales ont été suivies lorsque les méthodes pour réunir et compiler les statistiques ont été mises au point.

#### Méthode de collecte des données

*Type d'enquête*: Enquête des établissements.

*Données collectées*: Seules les informations sur le nombre d'accidents du travail et les personnes blessées sont réunies.

*Univers de l'enquête*: L'univers de l'enquête est le registre du commerce qui couvre toutes les entreprises actives. Il est remis à jour une fois par année.

*Echantillonnage*: L'entreprise est chargée de l'enquête. Toutes les grandes entreprises de 20 employés ou plus et les plus petites dont le chiffre d'affaire s'élève à 200,000 lats ou plus l'année antérieure sont prises en compte dans le sondage; il y en a environ 6,000. Les méthodes de sondage sont utilisées pour toutes les autres entreprises, en utilisant le sondage aléatoire stratifié simple. La situation géographique et le code d'activité économique (en utilisant la classification de la NACE) unité de mesure stratifiée. Il y a 400 strates au total. Les employés de plus petites entreprises s'élève à environ 29,000 unités, et les fractions de sondage varient entre 5 pour cent (pour les strates de plus de 2,000 unités) et 100 pour cent (pour les strates de moins de 4 unités). Le sondage est retourné à l'intérieur de chaque strate: où la fraction de sondage est de 60 pour cent au moins: approximativement 50 pour cent des unités de l'ancien sondage sont remplacées par de nouvelles, ainsi chaque entreprise figure dans le sondage deux ans de suite; où la fraction de sondage dépasse 66 pour cent, les entreprises restent plus longtemps dans le sondage. Les unités qui ne répondent pas ne sont pas remplacées.

*Estimations*: Totaux, moyennes, pourcentages et rapports sont estimés pour l'ensemble de la population et de ses composantes, en utilisant les estimateurs du type Horvitz-Thompson.

A l'intérieur de chaque strate, le coefficient poids individuel d'une unité de sondage est calculée comme le rapport du nombre total d'entreprises (au moment du sondage) et du nombre total d'entreprises qui ont répondu dans la strate.

*Opérations sur le terrain*: La période de référence pour la saisie de données est d'une année. L'employeur remplit un questionnaire qu'il envoie aux organismes d'enquête, qui est par la suite renvoyé par courrier au CSB.

*Traitement des données*: les données sont traitées par ordinateur.

*Fiabilité des estimations*: L'erreur de sondage estimée en 1997 était de 0,3 pour cent pour l'ensemble des employés et de 0,2 pour cent pour le renouvellement total. En 1997, deux sondages indépendants de petites entreprises en dehors de Riga ont été choisis selon différentes stratifications. L'un des objectifs était d'évaluer les erreurs de sondage, étant donné que beaucoup d'entreprises auraient pu changer de strate à cause d'un changement d'activité économique.

Dans le dernier sondage, le taux de non réponse était d'environ 5 pour cent, variant en fonction du territoire administratif; le taux le plus élevé concernait Riga (10 pour cent).

Il pourrait y avoir quelques erreurs dans les résultats de l'enquête dues à des erreurs dans les mesures.

*Changements prévus*: Aucun.

#### Informations supplémentaires

*Notification*: Les statistiques mensuelles des lésions professionnelles déclarées sont également compilées et publiées tous les mois par l'inspection nationale du travail. L'inspection nationale du travail s'occupe principalement de lésions professionnelles graves et d'accidents du travail impliquant des groupes de travailleurs.

En vertu de la Loi sur la protection du travail de la République de Lettonie et du Règlement no. 152 du Cabinet des ministres «L'investigation et l'enregistrement d'accidents du travail», toutes les lésions professionnelles entraînant une perte de capacité de travail de plus de 24 heures doivent être signalées par l'employeur à l'inspection nationale du travail et à la police. Un formulaire standard est prévu à cet effet.

Le formulaire officiel fournit les informations suivantes:

- i) renseignements sur la personne blessée: nom, lieu de naissance, âge, sexe, profession;
- ii) informations sur l'employeur et le lieu de travail;
- iii) informations sur l'accident: description, heure et lieu de l'accident, nombre de blessés.

La loi actuelle sur la protection du travail est en révision; le système de déclaration pourrait ainsi être modifié très prochainement.

Les informations compilées par l'inspection nationale du travail sont publiées dans le rapport annuel de l'inspection nationale du travail.

## LITUANIE

#### Organisme responsable des statistiques

State Labour Inspectorate (*Inspection nationale du travail*).

#### Périodicité

Semestrielle.

#### Source

Formulaires servant aux enquêtes sur les accidents du travail mineurs transmis par les employeurs à l'inspection nationale du travail et ceux concernant les enquêtes sur les accidents graves et mortels établis par une commission dirigée par les inspecteurs de l'inspection nationale du travail.

#### Objectifs et utilisateurs

Fournir aux employeurs et aux syndicats les renseignements permettant de promouvoir la prévention des accidents et d'orienter les priorités pour les activités en ce domaine de l'inspection nationale du travail.

*Principaux utilisateurs*: organismes gouvernementaux, organisations d'employeurs et de travailleurs, services chargés de la sécurité au travail, inspecteurs du travail et compagnies d'assurance.